

## **MRP dans les ruisseaux pépinières et dans les cours d'eau où sont capturés des géniteurs: enquête de l'automne 2004**

**Dans le cadre des mesures de lutte contre la maladie rénale proliférative (MRP), l'OFEFP et le Centre pour la médecine des poissons et des animaux sauvages (FIWI) font une offre aux cantons ainsi qu'aux fédérations de pêche et aux locataires de cours d'eau chargés de l'élevage de jeunes poissons: au cours de l'automne 2004 (septembre-octobre), ils pourront faire analyser des échantillons de poissons prélevés dans leurs ruisseaux pépinières et dans les cours d'eau où sont capturés les géniteurs, dans le but de détecter la présence de la MRP. Cela au prix spécial de 100 francs par secteur.**

Les résultats du projet « Fischnetz » (« Réseau suisse poissons en diminution ») montrent clairement que dans certains cours d'eau la MRP est un facteur important de la diminution des populations de truites de rivière. Bien qu'on connaisse actuellement la cause de cette maladie – l'organisme unicellulaire dénommé *Tetracapsuloides bryosalmonae* – les voies de transmission ainsi que le cycle de vie de l'agent pathogène ne sont que mal connus.

L'OFEFP et le FIWI mettent tout en œuvre pour combler ces lacunes, afin de pouvoir prendre de nouvelles mesures ciblées.

### **La connaissance de la répartition géographique est importante**

Pour endiguer la MRP, il est important d'avoir des connaissances détaillées de la répartition de cette maladie. Bien que 462 secteurs aient déjà été analysés, il serait souhaitable d'avoir des connaissances bien plus précises. C'est pourquoi une nouvelle campagne est lancée pour densifier le réseau d'information géographique sur la MRP.

Comme on ne sait pas dans quelle mesure la MRP est propagée par le repeuplement, il est particulièrement important de diagnostiquer cette maladie dans les ruisseaux pépinières. Les géniteurs de différents cours d'eaux étant souvent stockés assez longtemps de manière centralisée, il semble également important d'analyser les cours d'eau d'où proviennent ces géniteurs afin d'éviter une propagation de la maladie par les installations de stockage.

### **Offre aux cantons et aux fédérations**

Outre les cantons (informés séparément), l'OFEFP et le FIWI offrent donc aux fédérations de pêche et aux locataires de cours d'eau, au prix spécial de 100 francs par secteur, la possibilité de faire analyser des échantillons de poissons prélevés dans leurs ruisseaux pépinières et dans les cours d'eau où sont capturés leurs géniteurs, afin de détecter la présence de la MRD. Cette offre est valable en automne 2004 (septembre-octobre). Il est prévu d'examiner 20 estivaux de truite par secteur (il est difficile de détecter la MRP chez les poissons âgés lorsqu'ils n'ont pas une primo-infection). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à cette action au moyen du formulaire ci-après. Elles seront ensuite contactées pour les détails du prélèvement des échantillons. La MRP n'ayant été détectée jusqu'à présent qu'à des altitudes inférieures à 1000 m (la température joue un rôle important), seules les demandes pour des secteurs situés au-dessous de cette altitude seront prises en considération. L'offre est en premier lieu valable pour les administrations cantonales de la pêche, qui ont déjà été informées séparément, mais elle peut aussi être utilisée par les fédérations de pêche pour autant qu'elles soient liées à l'élevage de jeunes poissons dans leur canton.

### **Inscrivez-vous vite!**

Dès réception des inscriptions et compte tenu de la capacité de travail du FIWI, un plan sera établi pour le relevé des secteurs concernés, d'entente avec les cantons et les fédérations de pêche. Si le nombre des inscriptions devait dépasser les capacités disponibles, il est possible que les secteurs ne puissent pas tous être pris en considération.

Les fédérations intéressées devront s'acquitter du prix de l'analyse mentionné plus haut et devront aussi assurer le travail de prélèvement de l'échantillon de 20 estivaux de truite (éventuellement pêche électrique). Il est important de s'inscrire rapidement: le formulaire ci-dessous devrait être renvoyé d'ici au 8 septembre (le plus tôt sera le mieux !).